

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Publié le vendredi 23 octobre 2026

Projet « Espace Nature Citoyen et Intergénérationnel » Grille d'analyse des candidatures

Identification du candidat

- Nom du candidat / association :
- Nom du projet :
- Référent du projet :
- Date de réception du dossier :

A. Intérêt environnemental et respect du caractère naturel du site – 30 points

Sous-critère	Points Note	
Préservation du caractère naturel et protégé du terrain	8	/8
Contribution à la biodiversité et à la protection de l'environnement	6	/6
Pertinence des activités au regard de la vocation naturelle du site	5	/5
Sobriété des pratiques et absence d'artificialisation	5	/5
Qualité des pratiques d'entretien et de gestion écologique	3	/3
Caractère réversible des éventuels aménagements	3	/3
TOTAL	30	/30

Observations de la commission :

.....

.....



B. Qualité et cohérence du projet – 30 points

Sous-critère	Points	Note
Clarté et cohérence générale du projet	6	/6
Faisabilité financière et technique	6	/6
Pérennité du projet sur les 5 années	5	/5
Adéquation entre objectifs et activités proposées	5	/5
Expérience et compétences du candidat	4	/4
Originalité et intérêt du projet pour le territoire	4	/4
TOTAL	30	/30

Observations de la commission :

.....

.....

C. Dimension citoyenne et intergénérationnelle – 20 points

Sous-critère	Points	Note
Participation des habitants à la vie du projet	5	/5
Dimension intergénérationnelle	5	/5
Accessibilité à différents publics	4	/4
Transmission des connaissances et savoir-faire	3	/3
Développement d'initiatives citoyennes et participatives	3	/3
TOTAL	20	/20

Observations de la commission :

.....

.....



D. Ouverture sur le territoire et partenariats – 10 points

Sous-critère	Points	Note
Ouverture du projet aux habitants de la commune	3	/3
Partenariats avec les associations et acteurs locaux	3	/3
Liens envisagés avec les écoles, accueils de loisirs ou structures jeunesse	2	/2
Capacité à créer des synergies avec les autres initiatives communales	2	/2
TOTAL	10	/10

Observations de la commission :

.....

.....

E. Qualité paysagère et sobriété des aménagements – 10 points

Sous-critère	Points	Note
Intégration paysagère des installations envisagées	3	/3
Qualité esthétique des équipements proposés	2	/2
Limitation du nombre et de la taille des installations	2	/2
Qualité et durabilité des matériaux	2	/2
Absence d'effet de stockage ou d'encombrement visuel	1	/1
TOTAL	10	/10

Observations de la commission :

.....

.....



SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

Critère	Note maximale	Note obtenue
A. Environnement et protection du site	30	/30
B. Qualité du projet	20	/20
C. Dimension citoyenne et intergénérationnelle	20	/20
D. Ouverture territoriale et partenariats	10	/10
E. Paysage et sobriété des aménagements	10	/10
F. Capacité du porteur et économie du projet	10	/10
TOTAL	100	/100

Appréciation générale

.....

.....

.....

Avis de la commission

- ☐ Projet recommandé
- ☐ Projet recommandé sous réserve de modifications
- ☐ Projet non retenu
- ☐ Audition du candidat souhaitée

Réserves ou conditions particulières

.....

.....

Nom et signature des membres de la commission :

.....

